

Professeur : Jocelyn Maclure

Jocelyn.Maclure@fp.ulaval.ca

Pavillon Félix-Antoine-Savard, bureau 532

656-2131 poste 6493

I BUT DU COURS

L'éthique sociale et économique est le champ de la philosophie morale qui questionne les présupposés normatifs sur lesquels se fondent les systèmes, les institutions et les pratiques de la vie sociale et économique, mais qui cherche aussi à identifier des critères permettant une évaluation éthique de ces domaines. L'éthique sociale et économique est proche de la philosophie politique, mais s'en distingue partiellement par son accent sur les aspects de la vie collective qui concernent les rapports sociaux et économiques. Le cours de cette année portera principalement sur les théories dites égalitaristes de la justice distributive et sur des questions institutionnelles comme le rapport entre l'État et le marché et les politiques de l'État-providence.

L'idée que l'État-providence soit en crise est largement répandue. Si la gauche traditionnelle soutient qu'une vague néolibérale a déferlé sur les démocraties occidentales depuis les années 1980, la droite libertarienne croit plutôt de son côté que l'État intervient trop dans l'économie et dans la vie privée des citoyens et doit, par conséquent, se repositionner. Ce cours a pour but de réfléchir aux principes de justice qui devraient sous-tendre l'action de l'État ainsi que sur les effets des politiques sociales et fiscales sur l'égalité, la liberté et l'efficience.

Des mouvements comme *Occupy*, le printemps étudiant de 2012 et la publication du livre *Le capital au XXIe siècle* de Thomas Piketty ont remis à l'ordre du jour la question de l'accroissement des inégalités socioéconomiques. Nous nous interrogerons sur la légitimité des inégalités socioéconomiques en nous tournant vers certaines des théories égalitaristes les plus influentes. Des travaux influents en sciences sociales sur l'État-providence seront aussi mobilisés. Ce séminaire cherchera à offrir des ressources conceptuelles et empiriques permettant de comprendre les fondements et l'évolution de l'État-providence, ainsi que d'analyser et de critiquer avec rigueur les politiques publiques et les revendications politiques relatives à la redistribution des richesses, à l'étendue des droits de propriété, à l'imposition et à la tarification des services publics.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance :

- a. Se familiariser avec les théories égalitaristes de la justice et leurs limites;
- b. Comprendre l'évolution et les fondements de l'État-providence;
- c. Comprendre les positions des philosophes et des chercheurs en sciences sociales qui ont écrit sur les thèmes du cours;

- d. Cerner les enjeux philosophiques et normatifs soulevés par les politiques sociales et fiscales;

Objectifs d'habiletés intellectuelles :

- a. Développer sa capacité de penser le rapport entre les faits et les normes et de réfléchir de façon normative à tous les niveaux de généralité. Se familiariser avec le passage de la « théorie idéale » à la « théorie non-idéale » en éthique normative;
- b. Intégrer la recherche en éthique normative et en sciences sociales;
- c. Développer sa capacité à lire des textes philosophiques de façon rigoureuse, ainsi qu'à synthétiser et à critiquer la pensée des auteurs étudiés;
- d. Développer sa capacité d'exprimer sa pensée de façon claire, de dialoguer et de participer à l'exploration conjointe de questions philosophiques;
- e. Permettre à l'étudiant de clarifier et nuancer ses positions personnelles par rapport au rôle de l'État et aux inégalités.

III CONTENU

Séance 1 (2 septembre) : Présentation du plan

Séance 2 (9 septembre)

Lecture obligatoire :

Pierre Rosanvallon, *La société des égaux*, « La crise de l'égalité » (Introduction), « De l'égalité-distribution à l'égalité-relation » (Section 5, chapitre 1) et « Vers une économie générale de l'égalité » (Section 5, chapitre 5), Paris, Seuil, 2011, pp. 11-23, 351-357 et 397-411.

Lectures complémentaires :

Elizabeth Anderson, « What is the Point of Equality? », *Ethics*, vol. 109, no. 2, 1999, pp. 287-337.

A. Noël et M. Fahmy (dir.), *Miser sur l'égalité*, Montréal, Fides, 2014.

Séance 3 (16 septembre)

Lecture obligatoire :

Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*, « Un État social pour le XXI^e siècle » (section 4, chapitre 13), Paris, Seuil, 2013, pp. 751-791.

Lectures complémentaires :

François Ewald, *L'État providence*, Paris, Grasset, 1986.

Gosta Esping-Andersen, *Les trois mondes de l'État-providence : Essai sur le capitalisme moderne*, « Première partie, chapitre 1 », Paris, PUF, 2007.

Joseph Heath, « Three Normative Models of the Welfare State », *Public Reason*, vol. 3, no. 2, Dec. 2011 : <http://www.publicreason.ro/articol/49> .

Séance 4 (23 septembre)

Lecture obligatoire :

John Rawls, *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, chapitre 2, sections 10 à 13 (inclusivement), Paris, Seuil, 1993 (1971), pp. 85-115.

Lectures complémentaires :

Will Kymlicka, *Introduction à la philosophie politique contemporaine*, « II. L'égalité libérale », Paris, La Découverte, 2003.

Charles Taylor, *Philosophical Papers Volume 2. Philosophy and the Human Sciences*, « The Nature and Scope of Distributive Justice », Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

Séance 5 (30 septembre)

Lecture obligatoire :

Thomas Nagel, *Égalité et partialité*, trad. C. Beauvillard, « L'égalitarisme » (chapitre 7), Paris, PUF, 1994 (1991), pp. 69-80.

Lecture complémentaire :

Harry Frankfurt, *The Importance of What We Care About*, « Equality as a Moral Ideal », Cambridge University Press, 1998.

Derek Parfit, « Égalité ou priorité ? », *Revue française de science politique*, 46e année, no. 2, 1996, pp. 280-320.

Séance 6 (7 octobre)

Lectures obligatoires :

Gerald Allan Cohen, *Si tu es pour l'égalité, pourquoi es-tu si riche ?*, trad. F Tarrit, « Justice, incitations et égoïsme » (chapitre 8), Paris, Hermann, 2010 (2000), pp. 237-271.

Gerald Allan Cohen, *If You're an Egalitarian, How Come You're So Rich?*, « Where the Action Is : On the Site of Distributive Justice » (chapitre 9), Cambridge, Harvard University Press, 2000, pp. 134-147.

Lectures complémentaires :

G. A. Cohen, *Pourquoi pas le socialisme ?*, Paris, L'Herne, 2010.

C. Arnsperger et P. Van Parijs, *Éthique économique et sociale*, « Justice sociale et éthique personnelle », Paris, La Découverte, 2000.

Séance 7 (14 octobre)

Lecture obligatoire :

Jean-Fabien Spitz, « Responsabilité individuelle et justice sociale », *Mouvements*, vol. 64, no. 4, 2010 : http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=MOUV_064_0051.

Lectures complémentaires :

G. A. Cohen, « On the Currency of Egalitarian Justice », *Ethics*, vol. 99, no. 4, 1989, pp. 906-944.

Samuel Scheffler, « Choice, Circumstance, and the Value of Equality », *Politics, Philosophy, and Economics*, vol. 4, no. 1, 2005, pp. 5-28.

Richard Arneson, « Equality and Equal Opportunity for Welfare », *Philosophical Studies*, vol. 56, no. 1, 1989, pp. 77-93.

Séance 8 (21 octobre) : EXAMEN de mi-session

28 octobre : semaine de lecture

Séance 9 (4 novembre)

Lecture obligatoire :

Richard Wilkinson et Kate Pickett, *L'égalité c'est mieux : Pourquoi les écarts de richesse ruinent nos sociétés*, trad. A. Verkaeren, « Par où s'immisce l'inégalité » (chapitre 3), Montréal, Écosociété, 2013 (2009), pp. 53-68.

Lectures complémentaires :

A. Noël, « Les vertus de l'égalité » et M-F Raynault, « Les inégalités sociales en santé : une loi universelle », dans A. Noël et M. Fahmy (dir.), *Miser sur l'égalité*, Montréal, Fides, 2014, pp. 19-29 et 163-177.

Séance 10 (11 novembre)

Lecture obligatoire :

Jean-Pierre Derriennic, *Essai sur les injustices*, « Les injustices économiques » (chapitre 3), Québec, PUL, 2015, pp. 83 à 96 et 104 à 130.

Séance 11 (18 novembre)

Lecture obligatoire :

Joseph Heath, *Sale argent*, trad. L. Saint-Martin et P. Gagné, « Le nivellement par la bas : La mauvaise façon de promouvoir l'égalité » (chapitre 12), Montréal, Logiques, 2009, pp. 341-366.

Lecture complémentaire :

Joseph Heath, *La société efficiente*, Montréal, PUM, 2002.

Séance 12 (25 novembre) : PAS DE COURS.

Séance 13 (2 décembre)

Lecture obligatoire :

Sommaire de la Commission sur la fiscalité :

<http://www.examenfiscalite.gouv.qc.ca/publications/article/sommaire-la-reforme-en-bref/>

Lectures complémentaires :

Jean-Michel Cousineau « La distribution et la redistribution des revenus au Québec », dans A. Noël et M. Fahmy (dir.), *Miser sur l'égalité*, Montréal, Fides, 2014, pp. 37-49.

Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, *Pour une révolution fiscale. Un impôt sur le revenu pour le XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2011.

Séance 14 (9 décembre) : conférence de Peter Dietsch (philosophie, Université de Montréal)

Bibliographie complémentaire

- Anthony B. Atkinson, *Inequality. What can be done?*, Harvard University Press, 2015.
- Keith Banting et John Myles (dir.), *Inequality and the Fading of Redistributive Politics*, UBC Press, 2013.
- H. Brighouse et A. Swift, « Legitimate Parental Partiality », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 37, no. 1, 2009 : <http://www.raison-publique.fr/article125.html>
- François Dubet, *Les places et les chances : repenser la justice sociale*, Paris, Seuil, 2010.
- Ronald Dworkin, *Sovereign Virtue : The Theory and Practice of Equality*, Cambridge, Harvard University Press, 2000.
- M. Garrau et A. Le Goff, « Différences et solidarités. À propos du parcours philosophique d'Iris Marion Young », *Cahiers du genre*, vol. 46, no. 1, 2009 : <http://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2009-1-page-199.htm>.
- Axel Gosseries, « Qu'est-ce que le suffisantisme ? », *Philosophiques*, vol. 38, no. 2, 2011, pp. 465-491.
- Iwao Hirose, *Egalitarianism*, Abingdon/New York, Routledge, 2015.
- Tony Judt, *Contre le vide moral. Restaurons la social-démocratie*, Paris, Héliane d'Ormesson, 2011 [2010].
- Liam Murphy et Thomas Nagel, *The Myth of Ownership. Taxes and Justice*, Oxford University Press, 2002.
- Martin O'Neill et Thad Williamson, *Property-Owning Democracy. Rawls and Beyond*, Wiley Blackwell, 2014.
- David Robichaud et Patrick Turmel, *La juste part. Repenser les inégalités, la richesse et la fabrication des grille-pains*, Montréal, Atelier 10, Documents, 2012.
- Samuel Scheffler, « What is Egalitarianism? », *Philosophy & Public Affairs*, vol. 31, no. 1, 2003, pp. 5-39.
- Amartya Sen, *Repenser l'inégalité*, Paris, Seuil, 2000 (1995).

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Enseignement magistral, exposés oraux sur les lectures obligatoires, discussions de groupe. Les étudiants devront déposer de courts commentaires à propos des lectures obligatoires sur le forum ENA.

V LECTURES

1. Un recueil de textes disponible chez Zone
2. Des textes disponibles en ligne

VI ÉVALUATIONS

- 1) 6 brefs commentaires critiques, d'une page *ou moins*, sur les lectures obligatoires. Le commentaire critique doit cerner, de façon très concise, le ou les principaux problèmes soulevés par la thèse de l'auteur étudié et poser quelques questions sur lesquelles nous pourrions revenir en classe. Les commentaires doivent être déposés sur le forum le mardi précédent le cours avant 19h00. Cet exercice a pour but de favoriser la distance critique par rapport aux textes étudiés. 10% de la note finale.
 - 2) Un examen de mi-session à faire à la maison portant la matière présentée en classe et les lectures obligatoires. L'examen sera distribué le 21 octobre et les étudiants auront 24 heures après la réception de l'examen pour le remettre par courriel. 20% de la note finale
 - 3) 11 novembre : remise du plan détaillé du travail de recherche. Le plan doit inclure un résumé d'un ou deux paragraphes de la problématique, la structure envisagée du texte et une bibliographie provisoire. 15% de la note finale.
 - 4) Un exposé oral de 15 minutes sur les lectures obligatoires. 20% de la note finale
 - 5) 11 décembre : Remise du travail de recherche. Travail de 10 pages (interligne double, times 12, excluant la bibliographie) sur un des thèmes abordés dans le cours ou un thème connexe. Critères de correction : compréhension du thème, qualité de la recherche, clarté et rigueur de l'argumentation et qualité de la langue. 35% de la note finale.
- Échelle de notation en vigueur à la Faculté de philosophie.
 - Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*.

VII ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>